

AVIS DE CONSULTATION

Projet d'arrêté portant délimitation de l'aire d'alimentation du captage en eau potable de Dézinio situé sur la commune de Languidic

Une consultation du public sur le projet d'arrêté portant délimitation de l'aire d'alimentation du captage en eau potable de Dézinio situé sur la commune de Languidic sera ouverte **du jeudi 6 octobre 2022 à 9h au jeudi 27 octobre 2022 à 17h00.**

Le captage de Dézinio figure dans la liste des huit captages prioritaires pour le département du Morbihan, définis par le SDAGE Loire-Bretagne 2022-2027 sur son territoire, conformément à l'article 7.3 de la directive communautaire n° 2000/60 directive cadre de l'eau (DCE) du 23 octobre 2000, pour lesquels une zone de protection de l'aire d'alimentation (AAC) en eau potable doit être délimitée. Tel est l'objet du projet d'arrêté soumis à la consultation du public.

Le public pourra prendre connaissance du projet d'arrêté et de sa note de présentation :

- sur le site Internet des services de l'État dans le Morbihan (www.morbihan.gouv.fr)

Le public peut formuler ses observations jusqu'au 26 octobre 2022 à 17h00 :

- par courrier (direction départementale des territoires et de la mer - SENB/GPE – 1 allée du général Le Troadec - BP 520 56019 Vannes cedex) ;
- par voie électronique à l'adresse suivante : ddtm-sebr@morbihan.gouv.fr